

A M C

**Société à responsabilité limitée
au capital de 2 000 euros
Siège social : 540 avenue de la Plaine
06250 MOUGINS
900 257 692 RCS CANNES**

RAPPORT DE LA GÉRANCE

En ma qualité de gérant de la Société A M C, j'ai l'honneur de soumettre à votre décision un projet de dissolution anticipée de la Société.

- Depuis la mise en sommeil de la société, le 01 septembre 2023. Il n'y a aucune opportunité de chantiers suffisamment rentables pour continuer l'activité de la société.

Nous vous rappelons qu'en application des articles 1844-5 alinéa 3 du Code civil et L. 237-2 du Code de commerce, la dissolution anticipée de la Société entraîne sa mise en liquidation.

Si vous approuvez cette proposition, nous vous proposons Monsieur Renaud ALVES pour exercer les fonctions de liquidateur, qui aura les pouvoirs les plus étendus aux fins de procéder à la liquidation de la Société.

Fait à MOUGINS
Le 05 mai 2025

Renaud ALVES
Gérant

